



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'études en architecture - Diplôme d'Etat d'architecte. 2012, École spéciale d'architecture. hceres-02041892

**HAL Id: hceres-02041892**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041892v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
en vue du renouvellement  
de l'autorisation à délivrer  
des diplômes valant grade  
de licence et de master



Diplôme de l'ESA Grade 1

Diplôme de l'ESA Grade 2

de l'École Spéciale d'Architecture  
(ESA)

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Présentation de l'établissement

Créée en 1865, l'Ecole spéciale d'architecture (ESA) est un établissement privé constitué sous forme d'association déclarée d'utilité publique. Ses derniers statuts ont été approuvés par décret en 1978, marquant ainsi la reconnaissance par l'Etat de l'école. Située en Ile de France elle s'inscrit dans le paysage très dense de cette région qui compte six Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA). Dans le respect des textes réglementaires régissant l'enseignement de l'architecture, l'ESA délivre trois diplômes reconnus par l'Etat : ESA grade 1, équivalent du Diplôme d'études en architecture (DEEA) ; ESA grade 2, équivalent du Diplôme d'Etat d'architecte (DEA) ; Diplôme d'architecte ESA équivalent de l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) ; et deux diplômes propres de niveau post-master. Les effectifs étudiants sont de 720 au total, soit 60 % en premier cycle et 40 % en second cycle. Le projet de l'école associe les apprentissages et la maîtrise des savoirs à la conduite de projets et une aide individualisée permettant un positionnement personnel critique et l'affirmation de personnalités en mesure de s'engager professionnellement et de créer.

## Présentation du diplôme de l'ESA grade 1

Le cursus conduisant au Diplôme de l'ESA grade 1 comporte trois objectifs pédagogiques : développer une capacité expressive et plastique, assurer une cohérence constructive et affirmer une pertinence urbaine. Ce cursus est bien structuré et privilégie la poursuite d'études en second cycle plutôt que l'insertion professionnelle. L'ESA a mis en place une structure des enseignements avec deux semestres véritables. Chaque semestre comporte quatre unités d'enseignement (UE) validant 30 crédits européens. La formation fait une part prépondérante au projet et inclut des stages inter-semestres favorisant une forme d'alternance entre les séquences de terrain, opportunité de confrontation au concret, et les phases plus académiques.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet répond aux trois objectifs pédagogiques. L'offre d'enseignements est variée. L'équilibre permet d'aborder le projet architectural par la pratique avec les outils et les diverses connaissances nécessaires à son exercice. Le cursus est bien structuré. Il est nourri d'expériences et de rencontres avec des enseignants et des personnalités de bon niveau national et international. Les grandes thématiques abordées sont celles d'un enseignement en architecture de qualité. La culture de l'école porte avec facilité sa relation avec le monde professionnel. La préparation des étudiants à l'exercice de leur futur métier est bien faite. Les horaires sont denses, les modes pédagogiques bien équilibrés, les contacts avec les enseignants et les intervenants fréquents. Le taux de réussite est bon, attestant un bon niveau d'acquisition des compétences. Le modèle d'autoévaluation caractérisée par une cogestion mise en place en cohérence avec les statuts de l'école constitue une référence intéressante.

La politique de stage, qui exige douze semaines réparties durant les inter-semestres du premier cycle, privilégie une approche progressive de situations professionnelles (entreprise de construction, agence, ...). Chaque stage préparé et évalué donne lieu à la rédaction d'un rapport. La mise en place du parcours international est une excellente initiative : il implique une certification du niveau d'anglais, un stage réalisé à l'étranger, la validation d'un atelier international et un semestre de mobilité.

Les dispositifs d'évaluation sont variés. Les fondamentaux de l'enseignement en architecture sont présents et complets. La croisée des disciplines est bonne. La scolarité est bien pilotée. Le projet pédagogique est globalement cohérent. La semestrialisation effective accroît fortement la possibilité d'aménager sa scolarité. C'est une valeur ajoutée affirmée de l'ESA. Un guide semestriel est distribué aux étudiants pour chaque semestre mais il n'y figure pas de syllabus présentant le contenu des enseignements.

L'insertion des diplômés n'est pas une priorité, les difficultés étant gérées au cas par cas pendant les pré-jurys. Il y a un paradoxe entre la place réservée à l'association des anciens et les taux de réponse particulièrement faibles des diplômés aux enquêtes d'insertion.

Le dispositif de pilotage est satisfaisant. L'équipe pédagogique permanente est conséquente, l'équipe administrative fournie. Le système de gouvernance de type cogestion apparaît fonctionnel dans la conduite de la pédagogie et de son environnement. L'école est internationale dans son recrutement mais les efforts en termes d'ouverture sociale sont à conforter. Sa politique d'adossement à l'environnement socio-économique est bonne dès le premier cycle. Les échanges avec des partenaires académiques sont peu développés.

- Points forts :
  - Une politique des stages bien pensée.
  - Une mise en place complète de la semestrialisation.
  - Une certification en langue anglaise obligatoire.
  - Un parcours label international.
  
- Points faibles :
  - Un manque de liens avec d'autres institutions.
  - Une ouverture sociale à conforter.

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

L'école a identifié les lignes de force de sa dynamique et les améliorations à apporter à l'avenir. Le développement de la stratégie à l'international avec la mise en chantier de cursus en anglais pour renforcer le recrutement d'étudiants anglo-saxons serait à même de consolider l'attractivité du cursus. La politique d'évolution proposée par la direction de l'école, qui devrait prendre en compte la structuration de relations avec les universités et les instituts situés dans le proche environnement, mérite d'être poursuivie. Enfin, des efforts pour mieux lier les activités de recherche des enseignants avec leurs enseignements pourraient constituer un apport qualitatif profitable.

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE  |           |           |           |           |           |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits en 1 <sup>ère</sup> année.   | 132       | 174       | 104       | 121       | 141       |
| Nombre d'inscrits en 2 <sup>ème</sup> année.   | 158       | 170       | 178       | 120       | 127       |
| Nombre d'inscrits en 3 <sup>ème</sup> année.   | 128       | 129       | 169       | 173       | 170       |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.   | N/A       | N/A       | N/A       | N/A       | N/A       |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation.   | 10        | 11        | 3         | 2         | 6         |
| Taux de réussite en 1 <sup>ère</sup> année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 <sup>ère</sup> année).   | 95 %      | 90 %      | 88 %      | 88 %      | 87 %      |
| Taux d'abandon en 1 <sup>ère</sup> année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).   | N/A       | 3         | 0         | 2         | 0         |
| Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).   | N/A       | N/A       | N/A       | N/A       | N/A       |
| Taux de poursuite en deuxième cycle.   | 70 %      | 81 %      | 86 %      | 88 %      | 77 %      |
| Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 <sup>ème</sup> année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).* | N/A       | N/A       | N/A       | N/A       | N/A       |

\* Les diplômés de l'ESA Grade 1 qui ont quitté l'école après l'obtention de ce diplôme ont intégré une autre école (école publique en France ou autre école à l'étranger) pour poursuivre leurs études. Aucun n'est entré directement dans la vie professionnelle.

## Présentation du diplôme de l'ESA grade 2

Les objectifs du cursus visent à la vérification et l'approfondissement des acquis du premier cycle, à la recherche de l'autonomie et de la maîtrise du savoir discourir et communiquer. La préparation à l'insertion permet à chaque étudiant de préciser sa posture en tant qu'architecte avec le recul nécessaire face aux questions relatives à l'architecture posées dans un contexte d'intervention professionnel mondialisé. Les options proposées et l'articulation de la formation rendent possible la réalisation de ces objectifs. La formation comprend quatre semestres validant 30 crédits européens et comportant deux unités d'enseignement chacun. Un stage est réalisé entre le huitième et le neuvième semestre et le stage de fin d'études dure quatre mois. Les enseignements de quatrième année permettent de finaliser la formation généraliste, ceux de cinquième année privilégient le projet et le mémoire de fin d'études. Deux mentions, *International* et *Urbanisme*, sont proposées et complètent de manière pertinente le diplôme.

## Bilan de l'évaluation

### ● Appréciation globale :

Le dossier, dont la présentation aurait gagné à être plus soignée, manque de précisions ; les pièces annexes sont incomplètes. Il n'y a pas de guide des enseignements, lequel aurait eu pour avantage de présenter les cours de manière détaillée.

Le projet pédagogique est très orienté sur la pratique architecturale et une visée d'intégration professionnelle rapide. Les enseignements sont équilibrés. Le projet permet à l'étudiant de se trouver un positionnement singulier. L'ensemble du cursus est cohérent.

La démarche proposée en termes d'adossment à la recherche relève d'une approche projet impliquant conceptualisation et formalisation, mais l'école développe une pensée encore embryonnaire sur cet aspect. Les éléments d'adossment sont présents : mémoires, qualification des enseignants, possibilité de continuer en cycle supérieur. Toutefois, le dossier ne permet pas de vérifier que les énoncés sont réalisés. Notamment, il fait part de la possibilité de préparer un diplôme avec la mention *Recherche*, or le règlement du diplôme ne le précise pas. De plus, ce dernier ne prévoit aucun critère, encadrement ou jury spécifique au mémoire. Le guide de l'étudiant présente le diplôme comme l'ouverture à la vie professionnelle sans faire mention de poursuite en cycle supérieur. Enfin, il n'est pas évident de considérer que les formations post-master (*Mutations urbaines* et *Architecture des milieux*), présentées comme étant de niveau «8» mais réalisées en deux ans, sont des formations à et par la recherche.

L'appartenance à la Conférence des grandes écoles ne peut suffire à qualifier les liens avec des partenaires académiques, liens qui sont pour le moins peu développés. La dynamique d'évolution qui met en œuvre les propositions de l'assemblée générale, instance de définition de la stratégie, est intéressante. Les réformes prioritaires, forcer la qualité du recrutement, cultiver l'offre culturelle, développer l'ouverture sociale, correspondent à certains des enjeux mais l'adossment à la recherche n'est sans doute pas assez pris en compte.

Les relations avec les collectivités et le monde professionnel sont variées et importantes. A l'international, les efforts consentis privilégient le flux entrant au détriment de la mobilité sortante. Les données relatives à l'insertion et au suivi des diplômés sont éparées et manquent de consistance.

L'autoévaluation est organisée autour des prérogatives de l'assemblée générale constituée de trois collègues (étudiants, personnels, enseignants) qui sont les forces de propositions pour l'évolution du dispositif pédagogique. Si l'annonce d'une mise à disposition du contenu pédagogique de chaque cours en début de semestre est mentionnée dans le dossier, il n'y a pas d'élément qui permette de le montrer.

### ● Points forts :

- Politique des stages bien pensée.
- Individualisation des parcours.
- Mention internationale pour le diplôme.

### ● Points faibles :

- Adossment à la recherche présentant des faiblesses par manque de maîtrise des enjeux et/ou de leur communication, ce qui interroge sur les résultats de la politique mise en place.
- Liens avec les partenaires académiques insuffisamment développés.
- Pas de livret des enseignements.

- Dispositif de suivi des diplômés à conforter.
- Flux en mobilité sortante peu élevé.
- Dossier dont les éléments sont inégaux et mal mis en perspective, ce qui nuit à sa lecture et à l'appréciation globale du projet.

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

L'école doit faire un effort pour mettre en perspective les contenus de ses enseignements en regard du programme pédagogique et en réponse à ses objectifs. Au delà d'un travail rédactionnel, il s'agit également de mieux penser la cohérence de ses politiques partenariale, internationale, et en matière d'adossement à la recherche. L'équipe pédagogique possède la qualité requise pour effectuer ce travail. Elle pourrait prendre appui sur les propositions élaborées à partir des travaux de l'assemblée générale. Les initiatives prises pour la mise en place de séminaires à orientation recherche dans le second cycle mériteraient d'être amplifiées pour établir rapidement le parcours recherche envisagé.

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE   |           |           |                      |                      |                      |
|---|-----------|-----------|----------------------|----------------------|----------------------|
|   | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009            | 2009-2010            | 2010-2011            |
| Nombre d'inscrits en 4 <sup>ème</sup> année.  | 105       | 143       | 144                  | 107                  | 167                  |
| Nombre d'inscrits en 5 <sup>ème</sup> année.  | 89        | 193       | 110                  | 112                  | 83                   |
| Taux de réussite en 4 <sup>ème</sup> année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 <sup>ème</sup> année).  | 95 %      | 74 %      | 76 %                 | 100 %                | 90 %                 |
| Taux d'inscrits sortant de 4 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation.  | 0 %       | 0 %       | 0 %                  | 0 %                  | 0 %                  |
| Taux d'abandon en 4 <sup>ème</sup> année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).  | 0 %       | 0 %       | 0 %                  | 0 %                  | 0 %                  |
| Taux d'inscrits entrant en 5 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation que la 4 <sup>ème</sup> année correspondante.  | 0 %       | 0 %       | 0 %                  | 0 %                  | 0 %                  |
| Taux de réussite en 5 <sup>ème</sup> année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).   | 84 %      | 92 %      | 95 %                 | 91 %                 | 94 %                 |
| Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).  | 0 %       | 0 %       | 76 inscrits en HMNOP | 87 inscrits en HMNOP | 65 inscrits en HMNOP |
| Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 <sup>ème</sup> année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête. | N/A       | N/A       | N/A                  | *                    | **                   |

\* Novembre 2009 : une première enquête a été menée auprès de diplômés de 1965 à 2009. Nous avons obtenu 138 réponses sur 1943 (soit 7,1 %). Les résultats ne sont donc pas très significatifs, cependant, 74,6 % des diplômés qui ont répondu se sont facilement insérés dans la vie professionnelle.

\*\* Juin 2011 : une deuxième enquête a été menée auprès de diplômés depuis 2000. Nous avons 128 réponses sur 644 (soit 19,9 %). Un nombre de réponses plus important aurait permis une analyse plus précise. 72,6 % des diplômés qui ont répondu disent ne pas avoir eu de difficulté pour s'insérer dans la vie active.



# Observations de l'établissement





Paris, le 15 mai 2012

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 23 avril 2012 accompagné des rapports d'évaluation de nos 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles d'études en architecture.

Nous souhaitons formuler un certain nombre d'observations et vous apporter des compléments compte tenu du nombre relativement important de points faibles que vous avez relevé –pour le 2<sup>e</sup> cycle– et qui ne nous semblent pas être le reflet de la situation de l'école. Cette perception est sans doute due à des manques de précisions et/ou d'information de notre part, ce dont vous voudrez bien nous excuser.

Nous formulons ainsi des observations sur les points suivants :

- Adossement à la recherche
- Lien avec les partenaires académiques - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle
- Livret des enseignements
- Flux en mobilité sortante
- Suivi des diplômés
- Ouverture sociale

#### Adossement à la recherche

L'Ecole Spéciale valorise le travail de recherche, d'expérimentation et d'innovation. Au sens académique du terme, ce travail est mené dans les séminaires de 1<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle ainsi que dans les filières thématiques de diplôme et va être renforcé par le parcours recherche à partir de septembre 2012. Par ailleurs, l'ESA a à cœur de développer particulièrement la recherche par le projet, spécificité de l'architecte.. L'étudiant est ainsi toujours incité à pousser plus avant la recherche expérimentale et l'innovation dans tous les champs disciplinaires qui concourent à l'élaboration d'un projet d'architecture : technique, sciences humaines et sociales, art, représentation, etc. Les ateliers d'architecture et les filières thématiques de diplôme constituent le lieu privilégié de ce travail qui peut aussi s'appuyer sur des équipements spécifiques mis en place par l'école offrant un espace d'expérimentation privilégié. C'est le cas du laboratoire Son grâce auquel les étudiants peuvent explorer la dimension sonore appliquée à l'architecture.

Grâce aux séminaires d'approfondissement, aux ateliers et au travail de fin d'études, les étudiants de l'Ecole Spéciale sont ainsi préparés à une démarche de recherche-projet et de recherche-action qui pourra ensuite être plus amplement menée dans les deux

formations de 3<sup>e</sup> cycle de l'école, les DES Architecture des milieux et Mutations urbaines, mais aussi dans le parcours professionnel du jeune architecte par une pratique innovante et expérimentale.

Tout ceci pour vous confirmer que l'école a à cœur de développer plus avant l'adossement à la recherche et s'engage pour le futur à ce sujet.

#### Lien avec les partenaires académiques – 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles

Nous avons omis de préciser dans notre dossier que l'Ecole Spéciale entretient, outre les conventions d'échanges bilatéraux, des liens privilégiés avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur étrangers. Ces liens sont de plusieurs natures : des workshops communs avec 6 écoles d'architecture, des collaborations d'enseignants (jurys, ateliers d'architecture...) avec 14 écoles d'architecture, des échanges d'expérience entre directeurs d'écoles d'architecture (colloques IAES, ACA), des mutualisation de cours avec l'ESSEC et un double diplôme avec l'école d'architecture de Belgrano en Argentine.

#### Livret des enseignants

Le livret n'a pas été joint au dossier, mais il existe ; en outre, les enseignements sont présentés sur le site Internet de l'école et mis à jour chaque semestre (<http://www.esa-paris.fr/-Enseignants-.html>).

#### Flux en mobilité sortante

Concernant le flux de mobilité sortante des étudiants de l'ESA, nous nous étonnons du commentaire qui précise sa faiblesse et ce, pour plusieurs raisons.

En effet, du printemps 2009 à l'automne 2011 on observe une constante augmentation des flux de mobilité sortante (de 19 à 31 étudiants sortants) passant ainsi d'un rapport d'1/4 à un rapport d'1/2. Qui plus est, à l'automne 2011, 50% des effectifs de la promotion de semestre 7 sont partis en échange pour un semestre passé dans une école d'architecture à l'étranger.

L'interprétation des flux sortants comme étant basse tient probablement au ratio établi entre places offertes en mobilité (62 en moyenne) et nombre effectif de mobilités effectuées (26 en moyenne). Nous tenons toutefois à souligner que l'importance des places offertes résulte, d'une part de la vitalité de notre réseau international qui ne comporte que des partenariats actifs et, d'autre part, du rythme semestriel sur lequel les mobilités entrantes et/ou sortantes sont effectivement réalisées. Ramenées à l'année, les mobilités sortantes sont par conséquent doublées, réduisant ainsi le ratio entre mobilités effectuées et places offertes. En outre, les étudiants partent en échange après une sélection effectuée par l'équipe pédagogique de l'ESA. Cette sélection porte sur les aptitudes des étudiants à intégrer rapidement, le temps d'un semestre, un cursus à l'étranger et à réintégrer par la suite le cursus initial, ainsi que sur leur niveau qui se doit d'être de qualité, sachant que nos partenaires nous envoient également leurs meilleurs étudiants.

Afin de faire bénéficier cette offre à un plus grand nombre d'étudiants, l'Ecole Spéciale a ouvert la possibilité de partir en échange aux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle en semestre 4. Ils sont ainsi sensibilisés plus tôt à l'opportunité que représente la mobilité dans leur cursus.

#### Suivi des diplômés


Nous avons pris bonne note de votre observation et vous assurons que nous allons amplifier notre démarche dans ce sens par l'amélioration et le renforcement de

l'observatoire des diplômés que nous avons mis en place depuis peu, ainsi que l'incitation au développement de la SADESA (Société des architectes DESA – association indépendante de l'Ecole Spéciale).

Ouverture sociale

Nous sommes conscients que la récente politique de bourses de l'école doit être déployée plus avant et nous mettons tout en œuvre pour développer davantage les ressources extérieures ce qui n'est toutefois pas aisé dans le contexte économique actuel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Odile Decq  
Directeur général